Parc d'Activités de
COURTINE

la COURTINE

BULLETIN D'INFORMATIONS
ASSOCIATION DU PARC D'ACTIVITÉS AVIGNON-COURTINE

www.courtine.asso.fr
accueil@courtine.asso.fr

N°182

15 JUILLET / 15 SEPTEMBRE 2023

GRAND AVIGNON

MEMBRE FONDATEUR AVIGNON

Sommaire

COURTINE ACTUALITÉS	PAGE 2
MOBIL'ETHIC	PAGE 3
ASSEMBLEE GENERALE	PAGES 4 ET 5
LES ALCHIMISTES PROVENCE	PAGE 6
COURTINE ENVIRONENMENT	PAGE 7
CONTACTMEDIA	PAGE 8
COURTINE BUSINESS	PAGE 9
ORIZO COURTINE	PAGE 10
LE RUCHER DE COURTINE	PAGES 11 ET 12
BOÎTE A LIVRES COURTINE	PAGE 12

LES PETITS DEJEUNERS DES ENTREPRISES DE COURTINE

Parc d'Activités de COURTINE

LES « CROISSANTS DE COURTINE »

Notre dernière édition
des Petits Déjeuners
des Entrepreneurs de Courtine
(appelés aussi « Croissants de Courtine »)
s'est déroulée le Vendredi 12 Mai dernier,
de 8h30 à 10 heures, dans les locaux de l'entreprise
CONTACTMEDIA situés 65 Rue du Mourelet en Courtine.
Autour d'un agréable petit-déjeuner,
messieurs Fabien LEDOUX Président de CONTACTMEDIA
et Martial RICHARD Directeur Commercial
ont accueilli une vingtaine de chefs d'entreprises
et de salariés de Courtine afin de présenter leurs activités,
les locaux, l'équipe et l'entreprise.
Les Croissants de Courtine sont un moment convivial
d'échanges, de partages, de rencontres et de découvertes.
Ils permettent de mieux nous connaitre
et de construire des liens.

CONTACT MÉDIA

CONTACTMEDIA

65 Rue du Mourelet • BP 40979 • 84093 Avignon Cedex 9
info@contactmedia.fr • 04 90 34 56 46 • www.contactmedia.fr

BENEFICIEZ DES TARIFS PREFERENTIELS de L'ASSOCIATION DE COURTINE

TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Voici les réductions dont nous bénéficions :

ROCHER MISTRAL

www.rochermistralpro.com pour bénéficier de tarifs préférentiels
CODE PROMO: 2200006566
(valable uniquement pour Courtine)

PARC SPIROU

Pour bénéficier de tarifs préférentiels
https://myspirou-access.com/fr/
Code structure COURTINE : SA20000174

PARC ANIMALIER DE LA BARBEN

pour bénéficier de tarifs préférentiels
https://billetterie.zoolabarben.com/billetterie/index.php?tc=4
CODE Structure : Courtine84000

LA BAMBOUSERAIE

Codes promos utilisables sur la billetterie en ligne :
ADULTES : PAACBBAD23 (réduction de 3€/pers)
ENFANTS : PAACBBEN23 (réduction de 1€/pers)

Nos formations sur : www.ifc.fr

*Formation initiale dans le cadre de l'établissement d'enseignement technique supérieur privé hors contrat n° 084 1173 U Rectorat d'Aix-Marseille (liste des formations sur www.ifc.fr)

LANCEMENT et DEPLOIEMENT du PROGRAMME MOBIL'ETHIC en Courtine : Déployer l'éco mobilité des salariés.

Mobil'Ethic

Le lundi 26 juin, nous avons officiellement lancé le programme Mobil'Ethic sur la zone d'Avignon Courtine Confluence. Ce programme vise à développer les modes de transport décarbonés et solidaires dans les trajets des salariés d'entreprise. Il est actuellement lancé dans 18 zones en France dont celle de Courtine.
Ce programme est en expérimentation sur une durée de 12 mois avec la présence d'un animateur sur place à plein temps. Il vise à expérimenter sur les 12 prochains mois des solutions de mobilité construites en concertation avec les entreprises de la zone pour améliorer les trajets domicile-travail.

Clément POSTEC, animateur mobilité Mobil'Ethic, sera présent durant 1 année complète sur le parc d'activités Avignon Courtine Confluence.

« Je vis depuis un an à Avignon et suis passionné et pratique de vélo urbain et sportif. J'ai rejoint le programme Mobil'Ethic car je suis convaincu par la nécessité de décarboner nos modes de transports et nos habitudes.
La zone de Courtine se prête particulièrement bien à ce programme car elle est en zone péri-urbaine, proche du centre-ville, et très sensible aux embouteillages notamment de la rocade et des points d'accès. Ma mission au cours de l'année est de vous accompagner dans le changement de mobilité par le biais d'animations de sensibilisation et de formations. Je serais aussi disponible pour vous informer sur les offres de mobilités et leurs impacts. Au plaisir de vous rencontrer. »

Clément POSTEC - Animateur Mobilité Courtine - 06 41 52 88 47 - animation84@mobilethic.fr
http://www.courtine.asso.fr/fr/13_1.cfm?p=1081-lancement-du-programme-mobil-ethic-en-courtine

Mobil'Ethic GRAND AVIGNON Parc d'Activités de COURTINE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire 2022 Tenue le 13 juin 2023 à 18h00 à l'AUTOMOBILE CLUB – AVIGNON COURTINE

INTRODUCTION DU PRESIDENT DOMINIQUE TADDEI

Le Président Dominique TADDEI déclare la réunion ouverte à 18h00, en précisant que cette année aucun élu, ni journaliste n'ont été invités.

RAPPORT MORAL

Le Président expose le bilan moral de l'association.

- Le site de Courtine comprend à ce jour plus de 350 entreprises et près de 5.000 salariés.
- Une présence téléphonique est maintenue 7 jours sur 7 jours, et ce de 6h à 23h.
- Nous avons représenté au quotidien les entreprises de COURTINE auprès des instances politiques et de l'administration (Grand-Avignon, Mairie, Département, Préfecture, Conseil Départemental, Conseil Régional, ...)
- Nous nous sommes investis dans la défense des intérêts de la zone et des intérêts communs ainsi que dans la représentation des entreprises par la communication et la promotion de la zone
- Des réunions par visio-conférences ont eu lieu (rencontres économiques et interzones PACA).
- Nous avons créé des partenariats avec différents organismes dont TERRES D'EFC, MAISON DU DON DU SANG, INSTITIUT DU CANCER SAINTE CATHERINE, OPERA du GRAND AVIGNON.
- Nous avons obtenu des tarifs préférentiels pour les salariés et les chefs d'entreprises auprès du PARC SPIROU PROVENCE et du ROCHER MISTRAL
- Nous sommes intervenus à de nombreuses reprises pour des problèmes d'entretien et de voirie, pour des problèmes d'insécurité - contact régulier avec la Police Municipale et Nationale (gens du voyage, vols, intrusions et autres méfaits), pour des problèmes de circulation (vitesse excessive, courses de voitures, nuisances diverses) ou de stationnement, d'élagage, de tri sélectif, etc....
- Comme toutes les années, nous gérons l'administratif et le secrétariat de l'ASEF (Association Syndicale des propriétaires de terrains embranchables à la voie ferrée de Courtine
- Nous avons organisé une réunion avec les services concernés de la Municipalité et du Grand Avignon pour faire un état des lieux de tous les problèmes rencontrés en Courtine (insalubrité, sécurité, etc).
- Nous avons participé à plusieurs rencontres et réunions avec les présidents des autres zones d'activités de Vaucluse.
- Les membres du Conseil d'Administration ont pu discuter, lors de rendez-vous avec madame Cécile HELLE et monsieur Joël GUIN, des problèmes rencontrés en Courtine et des projets.
- Nous avons à nouveau organisé des CROISSANTS DE COURTINE.
- Nous avons organisé LE DEJEUNER DE NOËL DES ENTREPRENEURS DE COURTINE, en présence des élus.
- Plusieurs réunions du CONSEIL D'ADMINISTRATION de Courtine, en présence des membres associés, ont eu lieu

Réunions du CONSEIL D'ADMINISTRATION

15 mars 2022 : projet d'arrêté des poids-lourds / bilan 2021 / activités des commissions / projet de modification des statuts

30 juin 2022 : points adhésions / bilan 2021 / point état zone / AG / problèmes en Courtine / statuts

18 octobre 2022 : statuts / actions / adhésions / problèmes Courtine

LA COMMUNICATION

Le bulletin de Courtine

Le bulletin d'informations «EN COURTINE» a été édité en JANVIER / MARS / MAI / JUILLET / SEPTEMBRE et NOVEMBRE 2022 en 12 pages quadri chromie. Le bulletin retrace la vie des entreprises de Courtine et du Parc d'Activités. Il est principalement financé par des partenaires publicitaires qui nous font confiance depuis de nombreuses années et que nous remercions chaleureusement, à savoir :

IFC / ORIZO / MERCURE / SGR / GRAND DELTA HABITAT / CNR / XEFI

Le bulletin est distribué à toutes les entreprises de Courtine, sur le territoire du Grand Avignon, aux institutionnels et mis en ligne sur notre site internet ainsi que sur notre page Facebook et sur Instagram.

Le site internet **www.courtine.asso.f**r

Adresse mail : **accueil@courtine.asso.fr**

Nous gérons le site internet :

- L'annuaire des entreprises
- Les pages d'actualités
- L'agenda des manifestations
- La mise en ligne des bulletins « En COURTINE » et du GRAND AVIGNON
- Les rubriques « recherches et offres d'emplois »
- Les annonces immobilières (locations et ventes).

N'hésitez pas à nous communiquer vos disponibilités car nous avons beaucoup de demandes d'implantations que nous ne pouvons satisfaire

Pour information: les entreprises peuvent nous faire parvenir diverses informations les concernant (actualités - évènements - photos, etc.) qui pourraient être mises en ligne et/ou faire l'objet d'un article spécifique dans le journal de Courtine.

Présence sur FACEBOOK et INSTAGRAM

Le compte FACEBOOK a été tenu à jour au fur et à mesure des événements et nous comptons environ «6000 amis» sur cette plateforme de communication. Nous communiquons également via INSTAGRAM.

Abonnement VAUCLUSE HEBDO

En partenariat avec le magazine VAUCLUSE HEBDO, notre Association a offert à toutes les entreprises adhérentes de Courtine un abonnement d'un an pour l'année 2022.

La signalétique

Dominique TADDEI rappelle que «LA SIGNALISATION DE CHAQUE ENTREPRISE SE FAIT OBLIGATOIREMENT PAR L'INTERMEDIAIRE DE L'ASSOCIATION»

Nous constatons régulièrement que nos différents supports de signalisations font l'objet de dégradations et détériorations par le VOL des panneaux, l'affichage sauvage, des tags, des stickers d'entreprises collés... Nous rappelons que l'affichage sauvage est interdit et passible d'une amende importante pour chaque publicité.

Le plan de COURTINE et le plan d'AVIGNON-COURTINE

Des plans sont mis à la disposition de tous les visiteurs. L'association prend en charge le coût de l'impression des plans.

L'Association et l'environnement

Nous faisons le tri sélectif. Nous récupérons et recyclons les cartouches d'encres usagées ainsi que les piles et les ampoules.

L'entreprise SECCI se charge de venir collecter les cartouches usagées.

Nous utilisons du papier recyclé ainsi que des fournitures écoresponsables (fournitures de bureau, pochettes, stylos, enveloppes etc.).

EVENEMENTS en bref en 2022

JANVIER 2022 : Nettoyage et Ramassage des déchets sur le site de Courtine Accueil et dans les rues de Courtine

15 Janvier 2022 : Parution du bulletin de Courtine

Janvier 2022 : Inscription à l'ANNUAIRE ASSOCIATIF de la Ville d'Avignon afin d'être référencé et renforcer notre visibilité

FEVRIER 2022 : Partenariat avec la MAISON DU DON / EFS Avignon

3 Février 2022 : DEJEUNER DES PRESIDENTS des associations de Vaucluse

Nuit du 15 au 16 Février 2022 : Cambriolage bureau

16/17/18/19/20 Février 2022 : Remise en état et nettoyage des locaux suite vandalisme et vol bureau d'accueil

FEVRIER et MARS 2022 : Réunions avec CNR, MARONCELLI, MAIRIE projet de PORT en COURTINE

1er Mars 2022 : CULTIVE TA BOITE au Palais des Papes partenariat avec le réseau entreprendre

3 Mars 2022 : Intervention de Dominique TADDEI sur la radio France BLEUE Provence concernan t l'impact de la guerre en Ukraine sur les entreprises avignonnaises

15 Mars 2022 : Conseil d'Administration Courtine et déjeuner

15 Mars 2022 : Parution du bulletin de Courtine

3 Avril 2022 : Course l'AVIGNONNAISE en Courtine

11 Avril au 24 Avril : Partenariat avec la Croix-Rouge Dons pour l'Ukraine

27 Avril 2022 : 4e Comité de pilotage du projet de diagnostic DAE Grand Avignon

29 Avril 2022 : Diner des Chefs Institut Sainte-Catherine (payé par l'entreprise TADDEI D.S.E)

5 Mai 2022 : Réunion Mairie d'Avignon avec Agis concernant le Projet d'Arrêté Poids-Lourds sur la Rocade

12 Mai 2022 : Réunion Mairie d'Avignon avec le cabinet de Cécile Helle

15 Mai 2022 : Parution du bulletin de Courtine

2 Juin 2022 : Atelier téléphonique Ecologie Industrielle et Territoriale Grand Avignon au sujet des ZA/ZI
17 Juin 2022 : Présentation de la nouvelle saison de l'OPERA GRAND AVIGNON
30 Juin 2022 : C.A COURTINE
30 Juin 2022 : A.G COURTINE
7 Juillet 2022 : DEJEUNER DES PRESIDENTS des Associations de Vaucluse
15 Juillet 2022 : Parution du bulletin de Courtine
5 Septembre 2022 : A.G ASEF
8 Septembre 2022 : Réunion préparatoire Mairie et Grand Avignon
12 Septembre 2022 : Rendez-vous avocat pour projet nouveaux statuts
14 Septembre 2022 : Réunion avec la Ville d'Avignon et le Grand Avignon concernant les problèmes en Courtine
15 Septembre 2022 : Parution du bulletin de Courtine
20 Septembre 2022 : Présentation de la nouvelle résidence hôtelière en Courtine FESTIVAL SUD
23 Septembre 2022 : Soirée d'inauguration du nouveau bâtiment de PROMODAL
3 Octobre 2022 : Présentation Banque de France
4 Octobre 2022 : Rencontre avec Cécile HELLE et les membres du CA
11 Octobre 2022 : Déjeuner et rencontre avec Joël GUIN et M. MOUREAU du GA avec les membres du CA
18 Octobre 2022 : CONSEL D'ADMINISTRATION COURTINE
20 Octobre 2022 : Lancement des travaux du P+R d'Agroparc en présence de la Préfète de Vaucluse, du Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Président du Grand Avignon, du Président Directeur Général SPL Tecelys et de Dominique TADDEI
27 Octobre 2022 : Débat Conférence les difficultés en entreprise à Aix-en-Provence
29 Octobre 2022 : Formation et remise à niveau PSC1 SDIS 84
Novembre 2022 : Désignation du président Dominique TADDEI au Conseil de développement du Grand Avignon
15 Novembre 2022 : Parution du bulletin de Courtine (16 pages ou lieu de 12)
17 Novembre 2022 : CROISSANTS de COURTINE dans l'entreprise XEFI
22 Novembre 2022 : Déjeuneur avec le Président de Terres d'EFC et Dominique TADDEI
23 Novembre 2022 : Trophées Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) de la Région Sud AXA France
24 Novembre 2022 : Forum zéro carbone à Marseille
28 Novembre 2022 : Renouvellement du Partenariat avec VAUCLUSE HEBDO
12 Décembre 2022 : Don du Sang des salariés de l'association de Courtine à la Maison du Don d'Avignon
15 Décembre 2022 : DEJEUNER DE NOËL DES ENTREPRENEURS DE COURTINE
22 Décembre 2022 : Nettoyage du site de Courtine Accueil

Pour information, le bureau d'accueil de Courtine a subi en 2022 un cambriolage très important, qualifié d'acte de vandalisme par la Police venue constater les dégâts.

Le Président ayant soumis le rapport moral au vote ce dernier est ADOPTE A L'UNANIMITE

PROJETS 2023 :

- Partenariat avec la MAISON DU DON / EFS Avignon
- DEJEUNER DES PRESIDENTS des associations de Vaucluse
- CROISSANTS DE COURTINE
- DEJEUNER DES ENTREPRENEURS
- DEJEUNER DE NOEL
- COURTINE BUSINESS
- INSTALLATION D'UNE BOITE A LIVRES COURTINE
- LANCEMENT DU PROGRAMME MOBIL'ETHIC. Ce programme vise à expérimenter sur les prochains mois des solutions de mobilité pour améliorer vos trajets domicile-travail. A partir de fin juin et pour une durée de 1 an, une personne à temps complet sera présente sur la zone afin de faire le tour des entreprises. C'est une grande chance pour notre parc d'activités. Merci de lui réserver le meilleur accueil. Mobil'ethic est un programme d'accompagnement au changement soutenu par le gouvernement qui vise à aider les entreprises à faire évoluer leurs salariés vers des solutions de mobilité plus durables (vélo à assistance électrique, covoiturage, autopartage ou encore véhicule électrique...).
- LANCEMENT DE PETIT-DEJEUNER AVEC INTERVENANTS EXTERIEURS (1er intervenant QUALIRETRAITE 6 juillet de 8h30 à 10h30 au restaurant LE ZOUAVES)
- Installation d'une RUCHE « Association de Courtine » avec le Berger des Abeilles
- GRANDE JOURNEE DE NETTOYAGE EN COURTINE
- ELECTION DE DOMINIQUE TADDEI AU CODEV

RAPPORT FINANCIER

Concernant les comptes 2022 le résultat net ressort **à + 268,37 €**
Le C.A est de 77 615,48 € dont
- 63.319 € de cotisations
- 5.286 € de publicités
- Et 25.000 € de subvention du GRAND AVIGNON

Nous constatons, comme les années précédentes, la diminution des cotisations.
Les recettes publicitaires sont en légère baisse.
Après avoir diminué durant plusieurs années consécutives, la subvention du Grand Avignon est maintenu à 25.000 euros pour l'année 2022.
La subvention du GRAND AVIGNON est passée de 40.000 € à 25.000 € entre 2016 et 2022 soit une perte cumulée de subvention de 65.000 € sur 7 ans
Plus aucune subvention du Conseil DEPARTEMENTAL n'est attribuée (2.500 € annuel de moins depuis 2018) soit une perte cumulée de subvention de 12.500 € sur 5 ans.

Nous n'avons jamais perçu aucune aide ni subvention de la MAIRIE d'AVIGNON

Nous vous rappelons que nous subissions une perte de –13 930 euros l'année dernière et que la situation a été rétablie en moins d'un an. (petit bénéfice de 268.37 € pour l'année)
Les années qui arrivent, s'annoncent bien difficiles pour nous et il faudra que le CONSEIL D'ADMINISTRATION amplifie ses actions pour préserver l'avenir de notre Association.

Le Président ayant soumis le bilan financier au vote, ce dernier est ADOPTE A L'UNANIMITE.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. TADDEI précise que dans les nouveaux statuts, le CONSEIL D'ADMINISTRATION devra être composé de 15 MEMBRES maximum. En conséquence, nous avons à élire ce jour TROIS MEMBRES SEULEMENT pour les QUATRE ANNEES à venir.

Membres démissionnaires :
- Aucun

Membres sortants se représentant :
- FERRY David (COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE)
- NABBOUT Jocelin (FORUM AUTOMOBILES)

Nouvelles candidatures :
- BIBAS Hervé (3 ASSURANCES)
- CARLES Philippe (ISOVATION)
- RIDEL Gilles (HÔTEL FESTIVAL SUD)
- SEGURA Philippe (AVIGNONNAISE DE RENOVATION)

M. TADDEI demande à chacun de se présenter brièvement et regrette en voyant la qualité des candidats qu'il n'y ait que trois places disponibles.
Le nombre de candidats (SIX personnes) étant donc supérieur au nombre de postes à pourvoir, M. TADDEI demande à chacun d'aller voter en ne retenant que TROIS NOMS.

En présence de M. CORSO, assesseur désigné, le vote a lieu à bulletin secret.

Après dépouillement, **MM. FERRY David, CARLES Philippe et RIDEL Gilles sont élus.**

Le NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION est donc COMPOSE de :

M. Roberto BENET (TRAITEUR LA VALLERGUE)
M. CARLES Philippe (ISOVATION)
M. CORSO Patrice (XEFI)
M. DRONE Christophe (AGIS)
M. DUPRESSOIRE Eric (IFC)
Mme ESPOSITO Nadia (AXIOME)
M. FERRY David (C.N.R)
M. FOURNEL Johan (GMTi)
M. LABROT Daniel (NELSON MARK FOREST)
M. LEDOUX Fabien (CONTACT MEDIA)
M. MACHOU Yves (SCI CERISIER)
M. PASCAUD Bernard (AFSI)
M. PURPAN Emmanuel (YETIGEL)
M. RIDEL Gilles (HOTEL FESTIVAL SUD)
M. TADDEI Dominique (TADDEI D.S.E.)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h00.

Le Président

Collecte et recyclage de vos biodéchets

Envie de recycler vos déchets organiques ? Nous organisons la collecte de vos déchets alimentaires et les transformons localement en compost. Optez pour une valorisation écologique et solidaire – rejoignez-nous !

La réglementation

Aujourd'hui, près de 70% des déchets alimentaires en France (total de 10 millions de tonnes en France) sont incinérés ou enfouis alors qu'ils sont composés à 90% d'eau. C'est une aberration écologique et économique. Les matières organiques sont des ressources qui pourraient être valorisées en compost et nourrir les sols.

Nourrir les sols localement, est l'une des manières les plus efficaces de lutter contre le changement climatique, comme l'a indiqué le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans son rapport de 2019.

La réglementation intervient aussi dans ce sens. À partir du 1er janvier 2023, il est obligatoire pour tous les producteurs au-delà de 5 tonnes de biodéchets par an de les valoriser (soit les producteurs avec environ 100+ couverts par jour). À partir du 1er janvier 2024, tous les professionnels devront valoriser leurs biodéchets et tous les citoyens devront avoir à leur disposition une solution de tri à la source des biodéchets mise en place par leur collectivité.
Spécifiquement, le Grand Avignon se penche sur le sujet des Zones d'Activités avec une étude amorcée en septembre 2023 pour restructurer les collectes des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) en ZA et réfléchit à lancer des démarches sur l'Ecologie Industrielle et Territoriale. Le Grand Avignon n'est pas en mesure de faire de la collecte de déchets alimentaires.

Notre offre

Qui est concerné ?
Les restaurants, les boulangeries, les restaurants d'entreprise, les acteurs de l'industrie agroalimentaire, les entreprises sans offre de restauration (café et restauration apportée par les salariés en salle de repos), les écoles, les épiceries etc.
Comment ça marche ?

- Les déchets alimentaires, c'est tout ce qui est organique : restes de cuisine, restes d'assiettes, marc de café, capsules et vaisselle compostable. Ceci inclut la viande, le pain, et les agrumes.
- Bacs : Nous mettons à disposition des bacs de 35L ou 120L en fonction des volumes de déchets alimentaires générés et nous venons les collecter une à cinq fois par semaine en fonction de vos besoins. La collecte se fait en échange de bacs, un bac plein contre un bac vide et propre !
- Collecte : à vélo ou en camion
- Suivi de la prestation avec les volumes et la qualité du tri. Moins on gaspille et mieux on trie, moins on paye !
- Formation : nous formons les équipes au geste de tri et aidons à la mise en place afin que la mise en place soit fluide et ergonomique. Nous faisons des actions auprès de vos salariés et clients pour valoriser votre action.

Notre impact

Composter, c'est imiter la nature et reproduire les conditions idéales de transformation de la matière organique en humus, comme cela se produit naturellement dans une forêt par exemple. Le compostage est le procédé le plus sobre et résilient pour valoriser les déchets alimentaires. Le compost produit à échelle industrielle vise à recréer localement la boucle aliments-terre, qui a été rompue au milieu du XXe siècle avec la généralisation de l'enfouissement et de l'incinération des déchets.

Nourrir les sols est l'un des leviers d'action les plus puissants pour capter du CO_2 présent dans l'atmosphère et réduire les effets du réchauffement climatique. Des sols en bonne santé sont essentiels pour la biodiversité, la qualité de l'eau, notre sécurité alimentaire, la régulation du climat, nos habitats, et assurer toute forme de vie sur terre. Malheureusement, aujourd'hui 40% des sols sont déjà dégradés et ce processus s'accélère (source ONU 2022).

Le compost a de précieux pouvoirs pour régénérer nos sols : il améliore la structure des sols, retient l'eau, fertilise durablement, capte du carbone et préserve la biodiversité. Utilisé localement, il constitue une alternative durable aux fertilisants du type engrais, basés sur les énergies fossiles, dont les prix se sont envolés récemment avec les fluctuations du prix du gaz et qui représentent par ailleurs un désastre écologique.
(cf. tribune Compost : Les Français ont la clef des sols)

Aujourd'hui, le Compost Des Alchimistes est utilisé à la fois par des agriculteurs situés en périphérie des villes (maraîchage notamment), mais aussi par des acteurs de l'agriculture urbaine et de la végétalisation urbaine, ainsi que des milliers de jardiniers. Le Compost des Alchimistes est notamment distribué au détail dans les réseaux de distribution tels que Biocoop, Leroy Merlin, Franprix...

D'ici à 2027, les 50 000 tonnes de compost produites annuellement permettront d'une part de répondre aux besoins importants des villes en compost pour la végétalisation urbaine, et notamment pour lutter contre les îlots de chaleur, et d'autre part d'amender plus de 7000 hectares de terres maraîchères et vergers, particulièrement gourmandes en compost (soit l'équivalent d'un millier d'exploitations agricoles légumières)

Professionnels, collectivités, si vous cherchez une solution locale pour valoriser vos biodéchets, nous vous accompagnons à la mise en place du tri et nous vous proposons une logistique simple.
Intéressé.es par du compost pour votre jardin, vos terres agricoles ou dans le cadre d'un projet de végétalisation ? Rendez-vous sur notre page présentant notre offre d'achat de compost, nous proposons différentes offres adaptées aux professionnels agricoles ainsi qu'aux particuliers pour l'achat de compost en vrac, en sac et avec possibilité de livraison.

POURQUOI CHOISIR LES ALCHIMISTES PROVENCE POUR LA GESTION DE VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

Nous proposons :
1. Pour le développement d'une **filière innovante** de traitement des biodéchets en circuit court : nous collectons en circuit court les déchets organiques des villes et compostons sur le territoire
2. **Pour la promotion du tri et du compostage** des biodéchets : nous animons des ateliers de sensibilisation au tri et de compostage pour les entreprises ou le grand public lors d'événements
3. Pour le développement d'une **logique d'économie circulaire pour le retour à la terre** et la végétalisation des villes
4. **Notre expertise et nos conseils fournis aux entreprises et collectivités** pour la réduction des déchets et la mise en place du tri à la source des déchets alimentaires

07 82 00 34 44 - www.alchimistes.co

COLLECTE ET COMPOSTAGE PROFESSIONNEL DES DÉCHETS ALIMENTAIRES EN PROVENCE
Solution locale de valorisation des déchets alimentaires en compost pour les professionnels, particuliers et les collectivités.

PROPRETÉ DES VOIES ET DE L'ESPACE PUBLIC VITESSE EXCESSIVE - DÉPÔTS SAUVAGES

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DE LA VEGETATION EN COURTINE

Nous souhaitons vous rappeler votre responsabilité concernant les espaces extérieurs de vos entreprises et vous demandons de faire le nécessaire, en particulier en ce qui concerne les clôtures, les haies et les trottoirs devant chacune de vos entreprises.
C'est à chacun d'entre vous d'entretenir la partie de trottoir située devant votre entreprise. Il s'agit de maintenir les trottoirs dans un état de propreté satisfaisant, en balayant, en enlevant les feuilles mortes etc.
Enfin, il est nécessaire d'élaguer les arbustes ou arbres qui dépasseraient au-dessus du domaine public.
Tout ceci afin de rendre la vie en Courtine plus agréable.
Merci à toutes et à tous de participer à cet effort !

Nous avons mis en place un partenariat avec la Régie des Quartiers du Grand Avignon (RQGA 168 Rue du Grand Gigognan, Courtine, 84000 Avignon - 04 90 87 21 29) afin de vous permettre de procéder aux travaux nécessaires si vous ne souhaitez pas les effectuer vous-même et ce, à tarif préférentiel.

ARRÊTÉ PORTANT SUR LA PROPRETÉ DES VOIES ET DE L'ESPACE PUBLIC

Article 2 : Entretien des trottoirs
Chaque riverain de la voie publique est tenu de maintenir en bon état de propreté le trottoir sur toute sa largeur en droit à leur façade, et/ou de leur clôture, du pied de la façade jusqu'à la bordure externe du trottoir. Ce bon état est caractérisé par un sol sans souillure, sans détritus et sans herbes.
Le désherbage des pieds de façade et/ou de leurs clôtures attenantes à la voie publique est à la charge du riverain. Pour des raisons d'hygiène et de santé publique, l'usage d'herbicides ou tout autre produit phytosanitaire est strictement interdit.

Article 3 : Activité commerciale
Les restaurants, les bars ainsi que les établissements qui vendent des denrées à emporter sont tenus d'assurer un décrassage fréquent des sols aux abords de leur commerce de manière à laisser la voie publique en état de propreté.
Les commerces de proximité sont tenus d'enlever régulièrement les déchets produits par leur activité et les conséquences de celles-ci (mégots, gobelets...) dans un rayon de 10 mètres autour de leurs enseignes.

RAPPEL : L'AFFICHAGE SAUVAGE EST INTERDIT

Nous constatons à longueur d'année que l'affichage sauvage pollue visuellement le parc d'Activités de Courtine. Nous rappelons que l'affichage sauvage est strictement interdit et passible d'amendes. Nous souhaiterions que les personnes qui détiennent l'autorité fassent appliquer les sanctions prévues.

VITESSE EN COURTINE

La vitesse est limitée sur l'ensemble du réseau routier. Cette réglementation s'applique à tous les conducteurs et à tous les véhicules. Sans exception.
Pour le bien-être et la sécurité de chacun en Courtine, nous vous rappelons quelques règles que nous vous remercions de bien vouloir respecter :
La vitesse sur la Rocade Charles de Gaulle est limitée à 70 km/h. La vitesse en entrant en Courtine par les bords du Rhône est limitée à 50 km/h.
La vitesse à l'intérieur de la zone est limitée à 50 km/h avec certains passages limités à 30km/h.
Certains axes très fréquentés et en ligne droite (rue Sainte Geneviève, rue de l'Aulanière, rue du Grand Gigognan...) sont extrêmement dangereux pour les salariés, les riverains, les visiteurs et les dirigeants qui sortent de leurs entreprises en raison de la vitesse excessive des automobilistes et des camionneurs.
RALENTISSEZ ! La vitesse tue...

COURTINE N'EST PAS UNE POUBELLE !!!!!!!!!

Le Parc d'Activités Avignon-COURTINE CONFLUENCE est la cible permanente de nombreux dépôts sauvages: gravats, déchets de toutes natures, mobiliers, plastiques... Les rues sont extrêmement sales jonchées de papiers, sacs plastiques, gobelets, détritus en tous genres...
Pour information : jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale.
Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire de : • 68 € si vous réglez l'amende immédia¬tement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infrac¬tion (ou l'envoi de l'avis d'infraction) • 180 € au-delà de ce délai. En cas de non-paiement ou de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge du tribunal de police qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.
Les déchets qui sont jetés dans les rues de Courtine nuisent à notre qualité de vie, à notre bien-être et à notre planète.
Ces actes d'incivilités sont intolérables. Chaque négligence vient polluer davantage notre environnement représentant un danger pour les hommes comme pour les animaux. Chaque petit geste d'incivilité a une incidence à très long terme.
Respectons COURTINE respectons LA NATURE.

CONTACTMEDIA

Une équipe de passionnés et ultra spécialisée dans la relation client multicanal. C'est ici que vous trouverez les solutions qui répondront efficacement à vos projets marketing.

Implanté dans le bassin Vauclusien depuis 2006, dans ses débuts à Carpentras, CONTACTMEDIA est depuis 2012 en Avignon dans la zone de Courtine.
Nous consolidons notre expérience au travers de plusieurs centaines d'actions de marketing direct téléphonique pour nos clients. C'est grâce à la qualité et la rigueur du travail fourni, mais également à la confiance de nos clients que nous pouvons être fiers de leur proposer des solutions sur mesure.

CONTACTMEDIA est un acteur clé de l'économie locale. Le centre d'appel emploie un grand nombre de personnes de la région et contribue à la croissance économique de la ville. De plus, CONTACTMEDIA s'engage à soutenir la communauté locale, en participant à des initiatives de responsabilité sociale des entreprises.

Des moyens techniques de dernière génération
Sur les 400 m² de bureaux CONTACTMÉDIA dispose en effet d'une plateforme téléphonique pourvue de 40 positions de travail.

Ces positions de travail sont toutes connectées, à la demande, à Internet par une liaison fibre dédiée, sécurisée, incluant 2 postes de supervision avec accès direct aux statistiques d'appels en temps réel et possibilité d'entrer en contact avec les téléopérateurs (Ecoute, enregistrement, soufflage...).

Prospection, prise de rendez-vous, qualification de base de données :
Après une analyse précise des projets, la co-construction du script d'appels et du fichier d'appels avec nos clients, nous lançons les campagnes de télémarketing (campagnes d'appels sortants ou emailing), les opérateurs gèrent en temps réel les plannings de prise de rdv, à l'aide d'un outil de géolocalisation.

Nos clients ont également un retour quantitatif et qualitatif, sur la prise de rdv, la détection des besoins... leur permettant l'enrichissement de leur base de données ou implémentation directe dans leur CRM.

CONTACTMEDIA est plus qu'un simple centre d'appel. C'est l'un des rares centres d'appels sur le territoire français.
Une volonté de proximité et de qualité voulue par Fabien Ledoux le président, dans le seul but d'offrir à ses clients des services haut de gamme et sur mesure. C'est un partenaire stratégique pour les entreprises qui cherchent à améliorer leur communication, leur développement commercial et leur satisfaction clients.

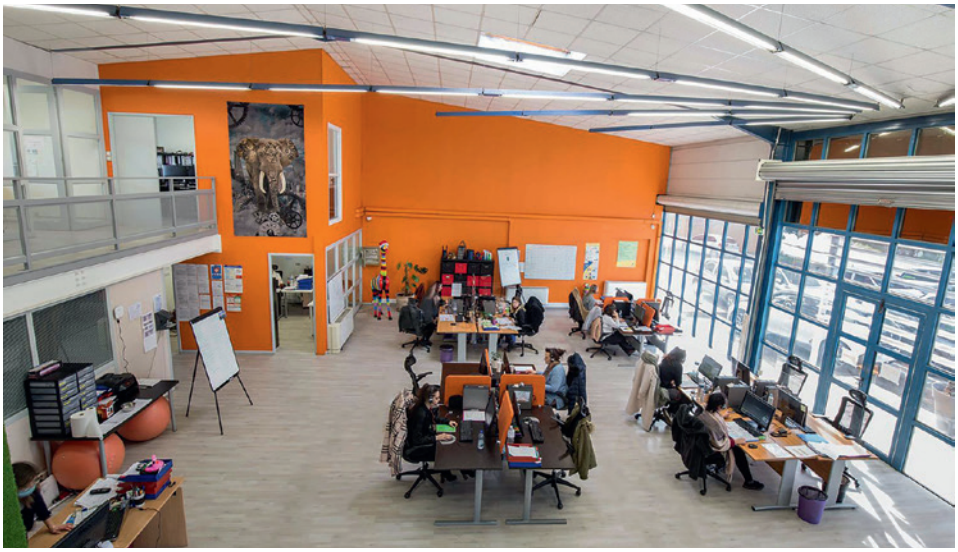

CONTACTMÉDIA
65 Rue du Mourelet, BP 40979,
84093 Avignon Cedex 9
info@contactmedia.fr
04 90 34 56 46
www.contactmedia.fr

Une expertise multi canal à votre service selon votre secteur d'activités

Accueil Téléphonique
Fidéliser vos Clients • Hotline
Prise de RDV BToB
Prospection Commerciale
Télésecrétariat

Ce que nous faisons ?
Accueil Téléphonique, SAV, Hotline :
L'accueil téléphonique est le point d'entrée stratégique de votre relation client : donner une image professionnelle de votre entreprise dès le premier contact et améliorer la satisfaction de vos clients. Augmenter vos plages horaires de disponibilités. Ne perdez plus d'appels : service continu du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30 et le samedi de 9h00 à 18h00 (Sur devis)
Accueil sur mesure y compris en dehors des heures de travail avec une messagerie vocale personnalisée.

CONTACTMEDIA
en chiffres :
Chiffre d'affaires en 2022 : 1 200 000 €
Effectif moyen de 35 personnes
4 000 appels réceptionnés par semaine
15 000 rendez-vous pris par an
250 campagnes actives chaque semaine

COURTINE BUSINESS : UNE BELLE RÉUSSITE !
4e Soirée des Réseaux de COURTINE

Le Jeudi 8 Juin dernier, s'est déroulée la 4e édition de « COURTINE BUSINESS » au Restaurant LE GIGOGNAN en partenariat avec le Réseau QUARTIER D'AFFAIRES et l'entreprise CONTACT MEDIA.

Cette très belle soirée, organisée par l'Association du Parc d'activités Avignon-Courtine en partenariat avec le réseau QUARTIER d'AFFAIRES et l'entreprise CONTACT MEDIA, a été riche de belles rencontres.

Plus de 80 participants ont longuement échangé durant la soirée autour d'un excellent cocktail dinatoire préparé par le restaurant LE GIGOGNAN.

Nous vous remercions pour votre présence et votre engagement auprès de l'association et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une prochaine édition de COURTINE BUSINESS !

ORIZO
TRANSPORTS DU GRAND AVIGNON

Du 7 juillet au 27 août 2023

CET ÉTÉ, DÉCOUVREZ LE GRAND AVIGNON AUTREMENT

Orizo, en soirée
pendant le Festival

Du **7 au 29 juillet** 2023
7j/7 - jusqu'à **1h30**

BUStival
AVIGNON, LE PONTET, LES ANGLES ET VILLENEUVE LES AVIGNON

Profitez des spectacles du Festival avec vos lignes de soirée
T1 C2 C3 4 5 9 10 16

Garez-vous sur les Parking Relais Piot, Italiens et Avignon Nord et prenez les navettes gratuites P1 P2 P3

allobustival
EN SOIRÉE À LA DEMANDE

Pour toutes les communes* hors Avignon (sauf La Barthelasse et Montfavet), réservez votre trajet sur la nouvelle appli Allobus ! 7j/7 jusqu'à 1h30 pendant le Festival. Rendez-vous sur orizo.fr et sur l'appli Orizo !

*Entraigues, Vedène, Velleron, St Saturnin, Jonquerettes, Morières, Montfavet, Caumont, La Barthelasse, Roquemaure, Sauveterre, Pujaut, Rochefort, Saze, Villeneuve et Les Angles.

P+R LES PARCS RELAIS

Garez-vous dans l'un des 7 parcs-relais sur le Grand Avignon et prenez les bus et le tram pour vous rendre au centre-ville d'Avignon.

juillet / août 2023
- PIOT P1 20 NC
- ITALIENS P2 CZen Italiens
- COURTINE 10 20 30

du 7 au 29 juillet 2023
- AVIGNON NORD P3 C2 8 12
- LYCÉE R. CHAR 9 11 13 14

Nouveau !
- AGROPARC C3 4 13 22 ZOU! 907
- ST CHAMAND T1 C3 12 14 22 30

GRAND AVIGNON

+ d'infos sur orizo.fr & sur l'appli Orizo

BIENVENUE DANS LE RUCHER DU PARC D'ACTIVITÉS AVIGNON-COURTINE CONFLUENCE

https://lebergerdesabeilles.fr/ets/asso-courtine

Le Parc d'Activités Avignon-COURTINE CONFLUENCE apporte son aide pour soutenir la sauvegarde de la biodiversité.
En intégrant des abeilles à l'environnement, le Parc d'Activités Avignon-COURTINE CONFLUENCE participe efficacement à la sauvegarde de la biodiversité.

DÉCOUVREZ LE MONDE FASCINANT DES ABEILLES

DÉCOUVREZ AVEC LE BERGER DES ABEILLES 7 FAITS ÉTONNANT SUR LES ABEILLES !

Elles sont partout autour de nous, toujours en train de travailler pour produire du miel. Elles jouent un rôle important, voire essentiel, dans notre chaîne alimentaire. Mais, connaissez-vous vraiment les abeilles ? Voici quelques faits intéressants à propos de nos amies butineuses et des merveilles qu'elles produisent, question de tester vos connaissances !

1. LE MIEL, UN INGRÉDIENT UTILISÉ DEPUIS DES MILLÉNAIRES

Le miel est un nectar qui est utilisé depuis plusieurs millénaires, particulièrement en Égypte ancienne. À cette époque, il était utilisé à différentes sauces, autant pour son côté sucré que pour ses vertus cicatrisantes et antiseptiques. Ainsi, l'abeille a une place de choix dans la mythologie égyptienne et le miel s'employait alors dans différents rites importants associés à la royauté et à la momification.

2. DES POTS DE MIEL DE 5 000 ANS !

Bien avant les Égyptiens, d'autres civilisations cultivaient le miel. En effet, des pots de miel âgés de plus de 5 000 ans ont été retrouvés lors de fouilles sur un site archéologique à Tbilissi, en Géorgie. Le plus étonnant ? Le miel était toujours comestible ! Alors, quand on vous dit que le miel n'a pas de date de péremption...

3. LA FABRICATION DU MIEL, UN TRAVAIL PÉNIBLE

Combien de fleurs doivent être butinées par les abeilles pour produire 1 kg de miel ? Selon les estimations, 4 millions de fleurs sont nécessaires pour obtenir cette quantité de miel. Ce travail demande l'équivalent de plus de 160 000 km de vol et 14 000 heures de travail. De là l'expression « travailler comme une abeille »!

4. LA REINE EST LA PLUS GRANDE ABEILLE

Contrairement aux ouvrières, qui mesurent environ 15 mm, la reine peut mesurer jusqu'à 20 mm. Elle est donc facilement reconnaissable, d'autant plus que ses ailes ne couvrent pas totalement son abdomen et que ses pattes sont différentes de celles des ouvrières.

5. IL N'Y A PAS QUE LES ABEILLES QUI PRODUISENT DU MIEL

Connaissez-vous les fourmis pot-de-miel ? Ces insectes, qui vivent principalement dans les régions sèches d'Amérique du Nord, d'Afrique et d'Australie, fonctionnent sur le même principe que les abeilles. Des ouvrières qui restent dans le nid de la colonie et qui servent de réservoirs vivants. Elles ne produisent pas du miel à proprement dit, mais plutôt du miellat, qui sert principalement à l'alimentation des fourmis de la colonie. Certains peuples d'Australie et du Mexique recherchent ce produit pour l'incorporer à leur alimentation.

6. UN ESTOMAC C'EST BIEN, MAIS DEUX C'EST ENCORE MIEUX !

Le corps des abeilles est constitué de façon à faciliter leur travail de récolte du miel. Ainsi, elles ont deux estomacs : un qui sert à leur digestion et un second pour emmagasiner le nectar récolté dans les fleurs afin de le ramener à la ruche. Cet estomac, aussi appelé jabot, permet aussi de transporter l'eau nécessaire pour fabriquer le miel.

7. LES ABEILLES ONT DE MEILLEURS SENS QUE LES HUMAINS

Des études ont prouvé que les abeilles sont capables de percevoir les couleurs et de différencier jusqu'à 30 teintes de chacune. Par contre, elles ont une préférence pour le blanc, le bleu, le jaune et le violet et ne font pas la distinction entre le rouge et le noir. Aussi, leur odorat est très développé. Les abeilles se servent de ce sens pour trouver les fleurs qui dégagent les meilleurs arômes. Elles peuvent même distinguer des odeurs qui ne sont pas nécessairement perceptibles par les humains.

LE MIEL D'ABEILLES EST UNE RÉELLE MERVEILLE

Si les abeilles sont des créatures tout à fait fascinantes, le miel qu'elles produisent l'est tout autant. Rempli de nutriments, le miel offre une longue liste de bienfaits. Découvrez sur notre site https://www.lebergerdesabeilles.fr/parrainage/particulier les bienfaits de notre miel, en devenant parrain. Chez Le berger des abeilles, nous pratiquons une apiculture artisanale et respectueuse des abeilles et de leur écosystème. Comme nous prenons plaisir à le répéter : nous prenons soin des abeilles et vous partageons leurs merveilles !

Quelles sont les fleurs préférées de nos abeilles et des pollinisateurs ?

QU'EST-CE QU'UNE PLANTE MELLIFÈRE ?

Le processus vital des êtres vivants (animal ou végétal) est d'assurer sa descendance et de se reproduire.
Pour les plantes qui se reproduisent de façon sexuée (la grande majorité), il s'agit de produire des graines, des pépins, des noyaux... qui en germant en terre, donneront chacune une nouvelle plante.
Les **abeilles, bourdons**... sont surtout **attirés par le nectar** des fleurs, des plantes potagères mais aussi des arbres, arbustes ornementaux et conifères.
Les **fleurs mellifères** produisent du **nectar** (liquide sucré) pour attirer ces **insectes pollinisateurs**.
Les grains de **pollen** qui sont issus de l'étamine (organe reproducteur mâle), permettent en s'associant au pistil (organe reproducteur femelle) d'**assurer la fécondation** pour un bon développement du fruit et des graines.
Le vent ou les insectes pollinisateurs (abeilles, bourdon, certaines mouches, papillons...), grâce aux poils qui couvrent leur corps et/ou leurs pattes, servent à transporter de pollen, d'une fleur à l'autre et ainsi assure la reproduction des plantes sexuées.
Mais ce pollen intéresse également tous ces insectes car il est riche en protéines et servira à alimenter leurs larves.
Les plantes à fleurs constituent 70% du règne végétal (on y trouve des plantes sauvages en nombre, mais aussi des plantes cultivées à vocation alimentaire ou ornementale : céréales, plantes potagères, fourragères, oléagineuse, arbres fruitiers...)
Sans les abeilles et les insectes pollinisateurs, il ne peut y avoir de fécondation et donc pas de graines et de formation de fruits. La reproduction sexuée des plantes serait donc fortement compromise voire impossible et nous risquerions un appauvrissement de la biodiversité qui pourrait être irréversible.
Il est donc indispensable d'installer dans votre jardin des plantes mellifères qui, grâce au nectar et au pollen qu'elles contiennent, attireront des insectes pollinisateurs qui à leur tour transporteront le pollen d'une fleur à l'autre.

QUELLES PLANTES CHOISIR POUR LES ABEILLES ET LES INSECTES UTILES AU JARDIN ?

Au potager : Artichauts, courges, potirons, courgettes, concombres, cornichons, melons, cardons, topinambours...
Verger, arbuste d'ornement et haie bocagère : abricotier, cerisier, noisetier, pêcher, pommier, prunier, vigne, fraisier, framboisier, groseillier, tilleul, lierre, robinier, érables, châtaignier, saule marsault, cornouiller mâle, prunellier, aubépine, symphorine blanche, ronce, vigne vierge, chèvrefeuille, rosiers, glycines, clématites, buddleia, mahonias, azalée...
Fleurs sauvages et ornementales : Pissenlit, ancolie, bourrache, coquelicot, vipérine, bouillon blanc, scabieuse, rose trémière, tournesol, ail des ours, hélianthus, cardamines des prés, lierre terrestre, bleuet, sauge des prés, épilobe, liseron, tanaisie, bardane, consoude, plantain, chélidoine, bruyères, hellébore, échinacées, reine-marguerite, nepeta, cataire, coréopsis, œillet d'inde, tagète, digitale, marguerite, chrysanthème, achillées, zinnia, dahlia, gaillarde, soucis, rudbeckia, centaurée, chardon marie, Echinops, lupin, agastache, capucine, phlomis, pavot, ortie, onagre, millepertuis, limnanthes, grande camomille (plante refuge pour coccinelles), cardère, ipomée, aster, angélique, verveine bonariensis, valériane officinale, cosmos, dracodéphale de Moldavie, cosmos, Tithonia...

Aromatiques : coriandre, carvi, cerfeuil vivace, camomille, sarriette, fenouil, aneth, basilic, thym, lavande, sauge, hysope, romarin, origan, menthe
Engrais verts : mélilot, moutarde, trèfle blanc et incarnat, sainfoin, phacélie, vesce, sarrasin, luzerne...

LES BONS GESTES POUR ATTIRER LES BUTINEURS AU JARDIN :

1. Plantez les bonnes espèces : préférez les fleurs simples et peu profondes (les abeilles ont la langue courte), les fleurs parfumées, une belle diversité pour une floraison prolongée afin d'attirer un maximum de butineurs...
2. Prévoyez quelques espaces (dans le verger, dans un coin du jardin d'agrément...) où vous laisserez pousser des herbes sauvages (chélidoine, coquelicot, bleuet, épilobe, cardamines des prés, ortie...)
3. Ne coupez pas trop tôt, ni trop raz votre pelouse afin de laisser fleurir les pissenlits, les trèfles, la cardamine...
4. Réservez un endroit où les abeilles et les insectes pourront aller s'hydrater : une mare ou tout simplement une soucoupe avec un caillou pour éviter les noyades, et si possible pas trop près de la maison et à l'ombre.
5. Ne binez pas systématiquement partout. Certaines espèces d'insectes pollinisateurs creusent des trous pour y loger.
6. Laissez des fruits trop mûrs ou abîmés au sol. Ils seront une bonne source de sucre pour les insectes en fin de saison et pour certains oiseaux.
7. Créez des coins « nature » ou vous sèmerez des prairies fleuries et mellifères.
8. Prévoyez des habitats pour les abeilles sauvages : mur de pierres sèches, fagots de bois...
9. Construisez des gîtes à insectes composés de divers matériaux : tiges creuses (Angélique, fenouil...) ou à moelle (framboisier, sureau...), de briques creuses à petits trous, de l'argile, des boites creuses remplie de pailles, des buches percées de trous...

L'important est de créer un écosystème avec le gîte et le couvert et surtout de ne plus traiter avec des pesticides !

Aujourd'hui, le métier d'apiculteur n'est pas seulement de récolter le miel, il est aussi de préserver nos abeilles. Et oui, malgré une plus grande connaissance du cycle de vie des abeilles, nos petites butineuses dépérissent. Ces animaux, probablement plus vieux que l'Homme, ont bien du mal à s'adapter à notre monde moderne. Pesticides, frelons, varroas, réchauffement climatique, agriculture intensive... Tout cela met leur survie en péril.

UNE BOITE A LIVRES EN COURTINE

La Boîte à livres de l'Association du Parc d'Activités Avignon-COURTINE CONFLUENCE

PRENEZ - LISEZ - PARTAGEZ

La Boîte à Livres de l'Association du Parc d'Activités Avignon Courtine Confluence vient d'être installée face au bureau d'accueil au numéro 185 de la route des Rémouleurs.
Des livres pour TOUS sont mis à votre disposition.
Une boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à livres, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.
L'objectif de ces boîtes à livres est de donner une seconde vie aux livres que vous avez lus, les mettre à disposition, emprunter, partager un livre qui vous plaît, favoriser ainsi l'accès à la lecture, et donc aux savoirs et la culture !
Son ambition est d'encourager l'économie circulaire et de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Ce super-concept s'est d'abord développé à l'étranger, notamment au Royaume-Uni, avant de se développer en France, il y a déjà quelques années, et de connaître un réel succès. Depuis, elles apparaissent un peu partout, dans des lieux de passage, des jardins publics, dans les gares ou les lieux publics.
Chacun peut contribuer à son remplissage en déposant les œuvres de son choix.

PRINCIPE DE LA BOÎTE À LIVRES

C'est tout simple.
Prenez, lisez et **déposez** ou **redéposez** librement des livres quand vous voulez, comme vous voulez.
Ce système d'échanges est fondé sur le civisme de chacun.
Si vous prenez un livre, merci d'en déposer un autre sinon la boîte sera très vite vide!
Nous vous remercions par avance pour votre implication et vous souhaitons une bonne lecture !
Cette boîte à livres est une initiative gratuite et participative mise en place par l'association du parc d'activités Avignon Courtine Confluence.
Elle est accessible 24h/24 et 7j/7.
Son objectif est de favoriser les échanges et encourager le plaisir de la lecture sur un principe de partage.
Cette démarche s'inscrit dans le cadre « qualité de vie au travail ».

OBJECTIFS

Donner les livres plutôt que de les jeter donne un sens concret à la notion de « durabilité » (donner une seconde vie aux livres, bandes dessinées, magazines, ...).
Transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture.
Valoriser les échanges libres.
Favoriser la participation citoyenne et le partage.
Compléter l'offre de lecture du territoire.

Bonne lecture !